

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 354/2022

A LA SOCIETE LEDYA SARL

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la fourniture d'équipements individuels au profit de la Police Nationale Congolaise, conclu avec le Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, pour un montant total hors taxe de Dollars Américains quarante-deux millions trente-neuf mille sept cent cinquante-deux, soixante-quatre centimes (USD 42 039 752,64) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 294 278,27 (Dollars Américains deux cent nonante quatre mille deux cent septante huit, vingt-sept centimes).

Fait à Kinshasa le 23/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier
Big LUSALEMVO TUTALA



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i